BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1926

92 – HAUTS-DE-SEINE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE NANTERRE

Ventes et cessions

508 201 035 RCS Nanterre.
MPBI.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 80000.00 EUR.
Adresse : 6-8, Rue Louis Rouquier, 92300 Levallois-Perret.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION MPBI Société à responsabilité limitée Au capital de : 80 000,00 EUR Siège social 6-8 Rue Louis Rouquier 92300 Levallois-Perret N° RCS 508 201 035 RCS Nanterre, est société absorbante CBME SOCIETE DE COURTAGE BOIS MENUISERIE ESCALIERS Société par actions simplifiée Au capital de : 512 000,00 EUR Siège social 6-8 Rue Louis Rouquier 92300 Levallois-Perret N° RCS 322 323 833 RCS Nanterre, est société absorbée ont établi le projet de fusion par voie d'absorption de la société SOCIETE DE COURTAGE BOIS MENUISERIE ESCALIERS par la société MPBI à qui la société SOCIETE DE COURTAGE BOIS MENUISERIE ESCALIERS ferait un apport de son actif évalué à 46.875,00 euros, à charge de la totalité de son passif évalué à 415.331,00 euros, soit un actif net de – 368.457,00 euros. Il ne sera procédé à aucun échange de titres et, en conséquence, à aucune augmentation de capital de la société absorbante, puisque celle-ci détient à ce jour la totalité des actions composant le capital de la société absorbée et s'est engagée à conserver cette détention en permanence jusqu'à la réalisation définitive de la fusion. La fusion entrainera la dissolution sans liquidation de la société SOCIETE DE COURTAGE BOIS MENUISERIE ESCALIERS société absorbée et la transmission universelle de son patrimoine à la société absorbante. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société SOCIETE DE COURTAGE BOIS MENUISERIE ESCALIERS depuis la date du 1er janvier 2025 jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion seront prises en charge par la société MPBI. Le projet de fusion a été établi sous la condition suspensive de son approbation par l'associé unique de la société absorbante. Date du projet : 18/11/2025 Date et lieu de dépôt : Date et lieu de dépôt : le 26/11/2025 au Greffe du Tribunal des Activités Economiques de Nanterre au nom de la société CBME SOCIETE DE COURTAGE BOIS MENUISERIE ESCALIERS et le 25/11/2025 au nom de la société MPBI.